

Le mot du Maire

Les années se suivent et se ressemblent, nous avons quitté 2022 comme nous avons commencé 2023 et malheureusement 2024 débute de la même façon :

- La guerre continue à l'est de nos frontières,
- L'inflation bat toujours des records,
- Notre société se déchire,
- La majeure partie de nos agriculteurs et éleveurs sont à l'agonie.

La folie humaine l'emporte sur la raison diront certains, il faut vivre avec son temps diront les autres. Le temps passe inexorablement avec son lot d'épreuves qu'une nation unie affronterait bien plus facilement.

Que nous sommes bien dans notre village, que nous sommes au calme dans notre campagne sculptée au fil des années par nos Paysans et nos parents.

En ces temps difficiles, il est important de se recentrer sur ce qui a de l'importance et de se retrouver. La famille les amis, prenons soin des gens que l'on aime.

Un village comme TILH permet cela. A taille humaine, fort de ses acteurs locaux au travers des associations, de ses bénévoles, de son personnel communal, de son école, de ses artisans, de ses paysans et de ses élus, Tilh reste un de ces villages où il fait bon vivre.

Faisons donc en sorte que cela continue ; et tâchons de garder de la nuance dans nos opinions, le respect dans nos échanges et de faire preuve de bon sens dans nos réflexions.

2024 aura son lot d'évènements marquants en cette année Olympique. Gageons que la France rayonnera par sa capacité à sublimer un évènement mondial célébrant fièrement la fraternité au travers du défi physique et du mérite.

En ce qui concerne notre village, le grand projet de Tilh pour cette année à venir est la rénovation du groupe scolaire ainsi que de sa garderie.

Projet d'ampleur, porté par la Communauté des Communes en charge de la compétence des petites et moyennes sections de maternelle.

Les travaux débiteront aux vacances d'été 2024. La classe de moyenne section ira à Ossages. 2 algécos seront installés sur le parking de la salle Gascogne pour accueillir la grande section et le CP. La restauration se fera quant à elle dans la salle Gascogne.

Nos petites Tilhoises, nos petits Tilhois et leurs amis des Arrigans sont l'avenir. Offrons-leur la possibilité d'apprendre et de se développer dans les meilleures conditions possibles.

Je remercie l'ensemble du personnel communal pour son implication quotidienne dans leurs différentes tâches, ainsi que le Conseil Municipal.

Je terminerai par une pensée particulière aux personnes de la commune qui nous ont quittées et celles touchées par la maladie.

Gardons notre optimiste, notre volonté et selon une citation bien connue : soyons le changement que nous voulons voir dans ce monde.

Bonne année 2024 à vous tous !

Annie LAGELOUZE

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal	P 2
Les Commissions municipales	P 2
Les délégations extérieures	P 2

LA VIE DU VILLAGE

L'Etat Civil 2023	P 3
Les Finances Locales	P 4
Les Subventions aux Associations	P 5
Les Subventions aux Organismes	P 5

LA RETROSPECTIVE 2023 P 6 - 10

NOS ARENES EN 3 PHOTOS P 11 - 12

LES ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes	P 13
La Médiathèque	P 14
L'APE	P 15
Le Foyer de la Jeunesse	P 16
Le Bien-Être à Tilh : yoga et marche	P 17
Le Basket Arrigans	P 18
Les Tilhuts	P 19
L'ACCA	P 20
La Paroisse	p 21

SOUVENIR DE CAPTIVITE P 22

LES INFORMATIONS UTILES

La Mairie	P 23
L'Agence Postale	P 23
La Gendarmerie	P 23
Les Pompiers	P 23
L'Ecole	P 24
Les Services de Santé	P 25
Les Services de l'Etat	P 26 - 28
Les Services de la Mairie	P 29 - 30
Les Services de Transport	P 31 - 32
Divers	P 32 - 33

LES ENTREPRISES DE TILH P 34 - 35

LE CONSEIL MUNICIPAL



Annie LAGELOUZE
Maire de TILH

LES ADJOINTS AU MAIRE



Henri LALANNE
1er Adjoint



Jean-Claude GRIHON
2ème Adjoint



Guilaine ABEILLE
3ème Adjointe



Séverine DELMONT
4ème Adjointe

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Carine GONZALEZ



Jean-Claude BASTEROT



Patrick SARRAUTE



Marc DELAS



Henri VELLO



Jean-François COUTURE



Vincent LABAIG

Les Commissions municipales

➤ Commission "finances"

Séverine DELMONT / Guilaine ABEILLÉ / Carine GONZALEZ / Jean-Claude GRIHON / Vincent LABAIG / Annie LAGELOUZE / Henri LALANNE / Patrick SARRAUTE / Henri VELLO.

➤ Commission "Appel d'offres"

Annie LAGELOUZE / Guilaine ABEILLÉ / Séverine DELMONT / Carine GONZALEZ / Jean-Claude GRIHON / Vincent LABAIG / Henri LALANNE.

➤ Commission "Voirie"

J-Claude GRIHON / Vincent LABAIG / Jean-Claude BASTEROT / Marc DELAS / Annie LAGELOUZE / Henri LALANNE / Patrick SARRAUTE.

➤ Commission "Bâtiments"

Henri LALANNE / Jean-Claude GRIHON / Vincent LABAIG / Patrick SARRAUTE / Henri VELLO

➤ Commission "CCAS"

Guilaine ABEILLÉ / Séverine DELMONT / Carine GONZALEZ / Jean-Claude GRIHON / Annie LAGELOUZE + Administrés : Geneviève BASTIAT / Bernadette CAMPAGNE / Ewa CHEVILLARD.

➤ Commission "Sports et loisirs"

Patrick SARRAUTE / Carine GONZALEZ / Jean-Claude GRIHON / Henri LALANNE.

➤ Commission "Culture et Vie associative"

Guilaine ABEILLÉ / Séverine DELMONT / Carine GONZALEZ / Jean-Claude GRIHON / Vincent LABAIG / Patrick SARRAUTE.

➤ Commission "Espaces Verts"

Carine GONZALEZ / Guilaine ABEILLÉ.

Les délégations extérieures

- Communauté des communes: Annie LAGELOUZE / Henri LALANNE
- Eschourdes: Henri VELLO / J-C GRIHON / Vincent LABAIG / Guilaine ABEILLE
- ALPI: Séverine DELMONT
- SYDEC: J-Claude GRIHON / Vincent LABAIG / J-Claude BASTEROT / Henri LALANNE
- SIVU des Arrigans : Annie LAGELOUZE / Carine GONZALEZ / Séverine DELMONT / Vincent LABAIG / Patrick SARRAUTE
- SIETOM: Annie LAGELOUZE.
- Conseil d'école: Annie LAGELOUZE / Carine GONZALEZ / Guilaine ABEILLE / Vincent LABAIG
- CAUE: Guilaine ABEILLE
- CDG: Séverine DELMONT

LA VIE DU VILLAGE

ETAT CIVIL 2023

NAISSANCES



08/02/2023 : GIMENEZ Samuel, Nathan, Teddy, Michel : né à Bayonne (64)

09/02/2023 : CELY Arthur, Michel, Francis : né à Dax (40)

03/04/2023 : MARROT TOESCHI Kayssi, Perle : née à Dax (40)

16/05/2023 : TASTET Lucas : né à Dax (40)

07/07/2023 : CHIRAT DELLA TORRE Clémence : née à Bayonne (64)

04/11/2023 : LABAIG Faustine : née à Bayonne (64)

14/11/2023 : OHNESORGE CARVALHO Yasmine : née à Pau (64)

MARIAGES - PACS



28/01/2023 : EUSEBIO CARVALHO Paulo & OHNESORGE DE MORAES Ester

29/04/2023 : TROMAS Pierre & LESLUYE Marianne

14/06/2023 : LACROZE Geoffrey & GUICHEMERRE Sabine

15/07/2023 : LOUVET Sébastien & BERTIN Sandrine

24/07/2023 : PACS de CAILLABA Benat et GALHARRET Marina

28/07/2023 : CLEMENT Pascal & MARTIN Valérie

09/09/2023 : GRIHON Julien & BRIOLE Fanny

16/12/2023 : TARBOURIECH Alexandre & SALOPEK Katy

16/12/2023 : PACS de CANTAU Franck et CANDAU Caroline

DECES



02/02/2023 : MUSSATO J. Pierre à Dax (40)

19/03/2023 : DASPET J. François à Dax (40)

27/03/2023 : GALIN Albertine née LAMAISON à Dax (40)

27/07/2023 : LALANNE Ernest à Orthez (64)

01/08/2023 : LAFARGUE A. Marie née FRINGAN à Montfort-en-Chalosse (40)

26/08/2023 : DUBROCA Simone née DUCALET à Orthez (64)

29/08/2023 : DUBROCA Louis à Dax (40)

04/10/2023 : BUSQUET Alain à Dax (40)

15/12/2023 : CIVEL Edgard à Dax (40)

18/12/2023 : DESVERNINE Isabelle née DESOBEAUX à Tilh (40)

LES FINANCES LOCALES

1) Tableau des annuités des emprunts 2023 à 2029

Emprunts	Durée	Fin	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Terrain "LOU MERCAT"	12	2034	4524	4353	4353	4353	4353	4353	4353
Maysonnave 2	25	2032	14861	14861	14861	14861	14861	14861	14861
Divers 2009	15	2024	5219	5219	0	0	0	0	0
Nouvelle Mairie 1	15	2027	6640	6640	6640	6640	6640	0	0
Nouvelle Mairie 2	15	2027	4945	4945	4945	4945	4945	0	0
Vieille mairie et allées cimetièrè	2	2025	6370	6370	6370	0	0	0	0
Réhabilitation bourg	25	2045	12805	12805	12805	12805	12805	12805	12805
Aménag. Epareuse	15	2033	3739	3739	3739	3739	3739	3739	3739
TOTAL			59103	58932	53713	47343	47343	35758	37787

2) Taux des contributions directes

TAXES	Base	Taux	Produit	TAXES	Base	Taux	Produit
Foncier Bâti	522 006	32,71%	170 748	Foncier non Bâti	76 311	56,35%	43 001

3) Le compte administratif

Le 25 mars 2024 le Conseil Municipal a approuvé à la majorité des membres présents :

- le Compte Administratif 2023 de la commune (10 pour, 0 contre, 0 abstention) dégagèant un excédent global de : 160 635 €.
- le Compte de Gestion 2023 correspond au Compte Administratif.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu	187 657	187 657	565 801	565 801
Réalisé	157 493	217 382	492 874	593 620
DEFICIT				
EXCEDENT	+ 59 889		+ 100 746	

LES SUBVENTIONS VERSEES

I. Aux Associations et autres personnes de droit privé pour un total de 11 069 €

Le Conseil municipal, a décidé dans sa globalité de maintenir les subventions.

○ Basket Arrigans :	4 636 €	○ AFM Myopathie :	50 €
○ Club Course Landaise :	3 800 €	○ Futsal Arrigans :	50 €
○ ACCA de Tilh :	335 €	○ Assoc. non voyant V. HUY :	50 €
○ Assoc.Fam. ADMR :	330 €	○ Assoc. paralysés de France :	50 €
○ Harmonie de Pomarez :	300 €	○ Assoc. des Veuves Civiles :	50 €
○ Secours Catholique :	130 €	○ Comice Agricole :	50 €
○ Restos du Cœur :	103 €	○ Comice Départ. Tourisme :	50 €
○ Lous Tilhuts :	100 €	○ La Source :	50 €
○ Foyer de la Jeunesse :	100 €	○ Sclérose en Plaques :	50 €
○ Association Parents d'Elèves :	100 €	○ Vaincre la Mucoviscidose :	50 €
○ Amicale Sapeurs-Pompiers :	100 €	○ HANDI SPOIR :	50 €
○ Bien-Etre à Tilh :	100 €	○ APLI :	40 €
○ MUSIC HALL :	100 €	○ Bleuets France (Combat.) :	40 €
○ PACT des Landes :	70 €	○ ADOT France :	35 €
○ Ligue contre le Cancer :	55 €	○ Gaule Puyolaise Habas :	35 €

II. Aux Organismes de regroupement pour un total de 55 425.33 €

○ SIVU des Arrigans (<i>Syndicat Intercommunal Ecoles des Arrigans</i>) :	25 766.00 €
○ SYDEC (<i>Syndicat Départemental Electricité et Eau</i>) :	21 879.13 €
○ ADACL (<i>Agence Départementale d'Aide Aux Collectivités Territoriales</i>) :	6 462.92 €
○ ALPI (<i>Agence Landaise Pour l'Informatique</i>):	560.00 €
○ CCAS de HABAS (<i>Centre Communal d'Action sociale</i>) :	457.28 €
○ CDG (<i>Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes</i>) :	300.00 €
○ AML (<i>Associations des Maires des Landes</i>) :	399.20 €

RETROSPECTIVE 2023

→ Arrivée de l'AdBlue

Notre station service délivre désormais de l'AdBlue en libre-service. Si vous voulez remplir des bidons merci de contacter la Mairie (aux heures d'ouverture) pour obtenir l'embout adéquat.



→ Carnaval

L'APE a fêté, comme tous toujours haut en couleur, Clique d'Estibeaux pour A la fin de l'embrasement petits et grands.



les ans, carnaval, avec un Monsieur Carnaval des enfants aux multiples déguisements et la mettre l'ambiance. un délicieux repas a régalé tous les convives,

→ Local Association

La salle de stockage des associations est maintenant terminée ! Pour clôturer ces travaux, Babo et Jean-Paul ont fabriqué une jolie porte en bois permettant l'accès depuis l'intérieur de la salle des sports.



→ Cérémonie du 19 mars



Cette année la cérémonie commémorative du 19 mars qui rend hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, a été célébré par Henry LALANNE 1^{er} adjoint.



→ Les fêtes de Pâques en 2 temps



Le samedi un rallye a été organisé pour les enfants avec des énigmes à résoudre dans le centre du village avec la participation de la bibliothèque. Des œufs en chocolat ont été distribués pour les récompenser.

Le lundi un repas a été proposé avec la traditionnelle omelette pascale.

→ Ouverture d'un café

Le DREE'S COFFE a ouvert ses portes dans le centre bourg du village permettant aux Tilhois de se rassembler autour d'un café ou d'une chocolatine. Lors des différents évènements organisés des planches gustatives sont aussi proposées.



→ Fêtes de printemps



Le Comité des fêtes a organisé « Les fêtes de printemps » avec 2 jolies courses qui ont ravi les spectateurs, une le matin l'autre l'après-midi. Entre les 2 un repas a été servi



→ Cérémonie commémorative du 8 mai



Mme le Maire a prononcé quelques mots pour rendre hommage aux soldats morts pour la France. Gilbert DOMENGER et Arnaud LERICQ étaient les portes drapeaux. Margot LERICQ s'était portée volontaire pour lire le message de l'UFAC.



→ Jardin nettoyé



Mme Le Maire, les cantonniers et des adjoints ont retroussé leurs manches pour nettoyer le terrain prêté par Mr et Mme Devernine derrière les arènes.

Cela a permis de mettre au jour un agréable lieu de détente où il a été installé 2 tables avec bancs.

Les Tilhois vont pouvoir se rassembler et profiter de la vue sur les Pyrénées.

→ Fêtes des mères

Les Tilhois et Tilhoises ont été conviés à la traditionnelle fête des mères ce vendredi 2 juin 2023. L'occasion pour chaque maman de l'année de recevoir une composition florale et distribution d'une rose pour toutes les autres.



→ Conférence



La médiathèque avec la collaboration de la Municipalité a organisé une conférence le vendredi 16 juin où Mr CORBALAN Thierry a pu retracer le parcours atypique de sa vie et présenter ces 2 livres.

Nombreux ont été les Tilhois pour partager ce moment de partage et rempli d'émotion.

→ Intempéries



Le 20 juin une tempête a traversée Tilh où de nombreuses maisons et chemin ont été endommagés par de violentes pluies et averses de grêles.

D'importants travaux de nettoyage et de curage ont été entrepris par les services techniques, des élus et des habitants.



→ Pétanque

2 terrains de pétanque ont été créés à moindre frais derrière les arènes grâce à la contribution d'élus.

De nombreux Tilhois ont investi les lieux, surtout le mercredi soir où des parties sont organisées dans la bonne humeur. Avis à tous les amateurs.



→ Parking



Un parking a été créé derrière la salle polyvalente d'environ 4000M², avec un accès routier depuis la route d'Amou.

2 voies piétonnières sont possibles : soit en remontant vers le local des cantonniers, soit un chemin pour rattraper l'Avenue Henri Meunier.

Dans un deuxième temps il sera aménagé pour un meilleur emplacement des voitures, avec un éclairage et des arbres.

Un plus pour les évènements sportifs et toutes les manifestations.

→ Fêtes patronales

Des fêtes 2023 sur les chapeaux de roue avec un programme chargé : repas, courses, jeux, musique... Des moments de partage toute génération confondue et une classe sur son 31 pour le dimanche.



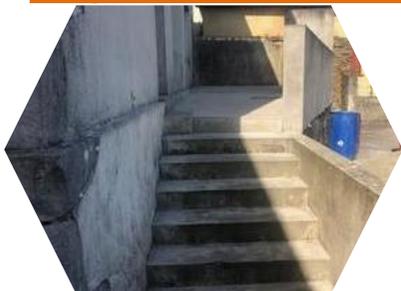
→ Salle polyvalente

La salle des sports brille de mille feux. Les vieilles ampoules très énergivores ont été remplacées par des rampes à LED moins consommatrices d'électricité.

De plus nos agents techniques ont redonné un coup de jeune en repeignant tout le bas de la salle.



→ Logements communaux



Des travaux d'aménagement extérieur ont été menés par nos agents et des élus devant le logement communal face à l'ancienne MAIRIE.

Une dalle de béton devant l'entrée du bâtiment a été coulée pour un meilleur accès.

→ Cérémonie du 11 Novembre



Nous avons rendu hommage à nos concitoyens, morts pour la France lors de la Guerre 1914-1918.

Camille, Lucie et Aïna ont lu le message de l'UFAC, merci à cette nouvelle génération qui s'implique au respect de nos aînés.

→ Célébration de nos aînés

Samedi 2 décembre nous avons honoré nos aînés avec un repas de fêtes concocté par le traiteur DUDU. Le service a été réalisé par les employés municipaux accompagnés des membres du CCAS et de la Municipalité. Le repas s'est passé dans la convivialité et s'est terminé par le traditionnel concours de belote.

Samedi 9 décembre les membres du CCAS et la Municipalité ont distribué aux personnes n'ayant pas été au repas des colis bien garnis. Ils se sont régalés avec des produits locaux et de qualité.



→ NOEL



TILH a fêté Noël comme il se doit en illuminant les rues et la Mairie avec des guirlandes, un sapin décoré et des nœuds confectionnés par les bénévoles de la bibliothèque.

Les Tilhois se sont rassemblés autour du feu de « La Hailhe de Nadau ». Le Père Noël est venu distribuer des cadeaux aux enfants ; les grands ont bu du vin chaud et mangé grâce au concours du Music'all et du Comité des fêtes.

NOS ARENES EN TROIS PHOTOS



Il ressort des souvenirs les plus anciens et des documents relevés dans les archives locales que de tout temps des Courses de vaches ou de taureaux se donnèrent à Tilh. Toutes les fêtes, qu'il s'agisse de festivités locales ou de réjouissances ordonnées à l'occasion des grands événements nationaux furent d'après les écrits des diverses époques invariablement marquées par des courses. Elles avaient lieu jadis devant l'église sur la place publique et les chemins qui y donnaient accès, le seul aménagement consistant à barrer ces chemins pendant le déroulement des jeux.

Durant tout le 19^{ème} siècle et les premières décennies du 20^{ème}, des arènes démontables sont élevées chaque année pour les fêtes patronales.

Suite au projet dressé par Messieurs Hector et Jules LABROUSSE, le Conseil Municipal de Paul DESSARPS décida en 1929 de faire construire des arènes fixes en bois, mise à prix de 8 341.74 Francs. Adjudication approuvée par Mr L e Préfet.



Ces arènes furent baptisées en 1934 du nom du plus illustre des écarteurs landais, Mr Henry MEUNIER, de son vrai nom Henri LAULHE habitant au moulin d'Arracq. Malheureusement disparu la même année après un choc brutal encaissé au 11^{ème} écart à répétition dans les arènes de Mont de Marsan.

Dès 1960, Mr Roger DUBRASQUET, alors Maire de Tilh, fit édifier les loges courtils et les gradins au-dessus en maçonnerie.



Jean GARREIN, adjoint et entrepreneur BTP, fit son étude et la partie des gradins en bois fut à son tour remplacée par des gradins préfabriqués en 1975.
 Mr Marcel DUBRASQUET, a fait installer l'éclairage dans les arènes.
 A son tour, Mr J.Jacques CARRAU les a mis en sécurité par la pose de rambardes.
 Mr Jean DARRASPEN avec l'aide de bénévoles, a refait la piste et créé 4 nouvelles loges ; et les escaliers ont été baptisés du nom d'écarteurs Tilhois décédés.



Les arènes Henri MEUNIER ont une capacité de 1000 places. Les dimensions de la piste sont 36 m X 23 m. Leur fronton est doté d'un ouvrage en fer forgé de Pierre LALANNE, ferronnier d'art et Maire de Tilh de 1977 à 1989. Cet ouvrage réalisé à partir d'un dessin de « CEL LE GAUCHER » représente un écart d'Henri MEUNIER. Pierre Louis CANGUILHEM dit « CEL LE GAUCHER » (1895 – 1949) pris très jeune des cours de dessin. Blessé à Verduns où il perd son bras droit, il apprend à dessiner de la main gauche. Artiste au crayon malicieux il réalisa des affiches et des illustrations pour la presse tauromachique.

Souhaitons longue vie à nos arènes, conservons notre Course Landaise, celle que nos aînés ont défendue et que nous aimons.

LES ASSOCIATIONS DE TILH

I. LE COMITE DES FETES : Club de la Course Landaise



COMITÉ DES FÊTES DE TILH

Le comité organise principalement les fêtes patronales le premier week-end du mois d'août.

Ce n'est pas une mince affaire car les fêtes durent 4 jours avec beaucoup d'animations et des grands repas. Chaque année la classe des jeunes vient participer mais il faut aussi de nombreux bénévoles pour gérer l'intendance, les spectacles et les repas. Ce sont des fêtes très conviviales où tout le village se retrouve. Les arènes sont au centre des fêtes avec la course landaise traditionnelle et le Toro Ball toujours très amusant. Les repas permettent à tous de se restaurer et de se régaler avec nos spécialités locales.



Le dimanche 15 octobre nous avons organisé une sortie à Brocas les forges pour assister à la ferrade de la ganadéria Malabat. C'était une très belle journée avec visite du troupeau et un excellent repas servi à la ferme. De cette manière nous avons pu remercier les bénévoles pour leur engagement. Si vous avez un peu de temps à donner vous pouvez joindre nos présidents Gaëtan Segas (06 67 95 85 65) et Mélanie Enfon (06 27 09 19 85). Vous serez les bienvenus !!!!



Le 23 décembre nous avons innové en organisant la Haille de Nadau en partenariat avec la Mairie de Tilh et Music Hall. C'est une coutume qui se pratique encore dans les Landes. On a fait un grand feu à côté des arènes avec du vin chaud et des sandwiches. Ce fut un grand succès à renouveler.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !!!!

II. La Médiathèque

Envie de connaître un lieu convivial et dynamique au cœur de la collectivité ? Alors pourquoi-pas découvrir la médiathèque ? Venir en ce lieu, c'est s'accorder un temps de pause, s'arrêter le temps de faire le tour des rayons, de feuilleter des livres et d'en choisir. Les bénévoles sont là pour vous faire découvrir les différents ouvrages. C'est toujours un plaisir de partager ses lectures et d'échanger des points de vue différents. Et puis en reparlant des lectures, on retient mieux.

Nous, les bénévoles, faisons notre maximum pour faire vivre notre modeste médiathèque et satisfaire au mieux les demandes des lecteurs. Nous ne pouvons avoir tous les documents voulus mais nous avons la chance de travailler en partenariat avec la Médiathèque des Landes (MDL) qui peut nous faire parvenir les livres désirés. (Exemple : nous avons ainsi pu satisfaire les demandes d'une jeune étudiante pendant 2 ans en obtenant plusieurs dizaines de livres dont elle avait besoin.) Nous venons d'acquérir, avec une subvention municipale dans le cadre d'une convention avec la MDL, de nouveaux ouvrages à disposition.

Depuis que la municipalité nous a installé des cimaises, des expositions temporaires d'œuvres de nos lecteurs talentueux sont accrochées et visibles par tous. Nous les remercions pour leurs prêts.

En 2023, nous avons continué nos délices littéraires prisés de nos lecteurs et lectrices pour de belles découvertes, de beaux échanges conviviaux autour d'un petit café accompagné de viennoiseries.

Le 8 avril, nous avons vu le passage d'une cinquantaine d'enfants venus pour une animation « parcours d'énigmes » organisé par la municipalité pour Pâques ; ils devaient consulter différents ouvrages.

Le 16 juin, nous avons accueilli Thierry Corbalan salle de Gascogne : ce nouveau Tilhois, amputé des 2 bras, est venu nous présenter son parcours de vie atypique et répondre aux nombreuses questions. Un pot offert par la municipalité a permis de continuer les échanges. Beaucoup d'émotions.

En octobre, dans le cadre d'itinéraire, manifestation annuelle organisée par la MDL en lien étroit avec la communauté des communes, Christophe Lanoure, professeur de philo, est venu animer un atelier autour de la mythologie gréco-romaine ; ce fut un moment enchanteur et enrichissant.

En novembre, Catherine Mouriec, metteuse en scène du théâtre des Chimères de Biarritz est venue pour une séance de lecture à voix haute (diction, timbre et tonalité, respiration...) sur l'ouvrage « Journal d'un corps » de Daniel Pennac ; atelier très apprécié.

Nous continuons à accueillir les enfants de l'école selon leurs disponibilités.

Les enfants de la garderie viennent certains mercredis.

N'hésitez pas à nous rendre visite le lundi de 16h à 18h ou le samedi de 10h à 12h ; nous envisageons d'ouvrir prochainement un autre créneau le mercredi matin.

Les bénévoles : Cathy, Gisou, Mariannick, Marie, Roberte et Claudette (0613335935)



III. L'APE du regroupement pédagogique intercommunal des Arrigans

Depuis ces trois dernières années et malgré un contexte actuel inquiétant et anxiogène, vous, parents, mairies, enseignants, avez toujours répondu présents pour nous aider à organiser les manifestations culturelles traditionnelles. Et c'est ensemble que nous nous sommes mobilisés afin de rendre possible la réalisation de ces événements, pour nos enfants !

Un grand merci à vous toutes et vous tous !

L'APE a été très fier de participer au financement des différents projets pédagogiques :

Pour les plus grands : classe de natation / théâtre qui s'est déroulée à Hagetmau à la Cité Verte du 28 novembre au 2 décembre. Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont tous brillamment obtenu l'attestation de savoir nager en sécurité et ont pu s'initier à l'art dramatique.

Le vendredi 16 décembre 2022, le traditionnel Noël des écoles était de retour pour le plus grand plaisir de tous. C'est ainsi que petits et grands ont eu l'agréable surprise d'une visite du Père Noël, tandis que les plus gourmands engloutissaient les viennoiseries si appétissantes. Une fois, la remise des cadeaux effectuée, la traditionnelle boum attendait les plus grands.

Le vendredi 3 février 2023 nous avons tous rendez-vous déguisés à Ossages afin de célébrer Carnaval dans les règles de l'art. Magnifiquement costumés, les enfants ont défilé dans un cortège à l'ambiance chaleureuse. Puis direction Tilh pour la suite des festivités, le tout clôturé par un repas convivial.

Ensuite, nous avons procédé à la vente annuelle de pâtisseries qui s'est déroulée le dimanche 23 avril 2023.

Le vendredi 16 juin 2023, Les CE1 et CE2 se sont rendus à Laas, à la découverte du Château des Enigmes.

Les plus jeunes, quant à eux se sont rendus au Zoo de Labenne à la découverte de nos amis les bêtes.

Enfin, la traditionnelle kermesse des écoles, qui s'est tenue à Estibeaux le samedi 24 juin 2023 sous un soleil radieux.

Après un spectacle haut en couleur, les enfants ont pu expérimenter différents jeux en bois, effectuer des acrobaties dans les structures gonflables, sans oublier le passage obligé à l'atelier de maquillage. Enfin, que serait une kermesse des écoles sans son traditionnel repas champêtre : melon jambon, entrecôte accompagnée de ses frites, salade, fromage, tartelettes aux pommes, café.

Pari réussi, cette année encore l'APE a été au rendez-vous et a tenu ses 2 engagements : participer au lien social autour de l'école de nos enfants, et soutenir financièrement les projets pédagogiques scolaires.

Pour conclure, le bureau de l'APE remercie les 4 municipalités pour leur soutien indéfectible, les membres du bureau sortants pour l'investissement et l'énergie qu'ils ont déployés dans la réalisation des projets et enfin l'APE remercie particulièrement tous les bénévoles de l'association sans qui rien ne serait possible (qu'il soit membres actifs ou participants occasionnels).

Le bureau de l'APE



IV. LE FOYER DE LA JEUNESSE

Le foyer de la jeunesse tilhoise tente de dynamiser notre cher village.

L'année 2023 a été marquée par notre évènement annuel : le repas de la choucroute.

Pour ceux qui sont venus l'apprécier, sachez que celle-ci a été préparée de A à Z par les bénévoles de l'association : chacun suivant ses disponibilités donne un coup de main en cuisine, installation de la salle, service rangement. La participation de chacun fait de cette journée une réussite.



Pour l'année 2024, le repas de la choucroute sera un incontournable mais avant ça, nous tenterons de faire saliver vos papilles avec une autre recette à l'approche des beaux jours.

Nous réfléchissons à d'autres évènements pour faire de cette année 2024 une année conviviale et festive.

Pour remercier le travail de l'année, nous avons en direction de La Rochelle avons passé un excellent



tous, tout au long de organisé une escapade et l'île de Ré où nous weekend.

L'association lance un appel aux personnes qui souhaiteraient adhérer à l'association pour venir partager de bons moments et donner un peu de leur temps.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements....

La présidente
Valérie DOUFOURG
06.72.10.55.80

V. BIEN-ETRE



Section yoga : « *Le yoga est la pratique pour calmer le mental.* » Patanjali

D'origine orientale, le yoga a été très bien intégré et mis en pratique en Occident. Dans notre petite commune, il existe depuis 1996 et l'association « **Bien-être en yoga** » a été créée en 2009 avant de devenir « Bien-être à Tilh » en 2015.

A la fois philosophie et discipline, le Yoga est un art de vivre et une activité physique complète pour le corps et l'esprit qui se libère dans l' « ici et maintenant ».

Il participe ainsi à la réduction du stress et de l'anxiété. Il apporte de réels bénéfices en améliorant la force et la souplesse. C'est par la pratique régulière d'exercices de yoga que l'on progresse. Et plus on pratique, plus on s'assouplit !

Les techniques employées utilisent des postures physiques (*appelées asanas*), des pratiques respiratoires (*pranayama*), ainsi que la relaxation profonde (*yoga nidra*).

Certaines postures permettent de soulager les douleurs, d'étirer les muscles et d'améliorer la mobilité, d'autres stimulent différents organes, la digestion et le système lymphatique.

La saison 2023-2024 a repris mi-septembre. Les cours sont assurés par Véronique (professeur agrée de hatha yoga) dans la salle « Pyrénées » que la municipalité met à notre disposition et que nous remercions chaleureusement.

Les lundis de 15h à 16h15, les mardis de 19h à 20h15.

Si vous êtes tenté (e)s, si vous avez des questions, renseignez-vous auprès de :

Marie Olivier (Présidente de l'association) tél 06 33 34 19 40

Josette Larrouture (secrétaire) tél 06 26 83 28 18



Section marche : « *La marche est le meilleur remède pour l'homme* ».

Cette phrase, supposément prononcée par Hippocrate il y a deux mille ans, s'applique encore plus de nos jours surtout pour les sociétés industrialisées où les nouvelles technologies ont profondément influencé nos habitudes de vie en réduisant l'effort physique.

Nous pouvons nous adonner à la marche pour le plaisir et pour notre santé.

Alors le club des marcheurs de Tilh poursuit son activité en programmant des sorties le samedi à Tilh ou à proximité et le mercredi dans les villages voisins.

Pour l'année 2024, quelques randonnées de 7 à 12 km (voire plus longues, sur la journée avec pique-nique) seront organisées sur des secteurs à une vingtaine de kms de Tilh.

En 2023, pour les fêtes de Tilh, une cinquantaine de participant(e)s ont suivi le groupe sur un chemin local. En septembre, quelques marcheurs ont parcouru une petite partie d'un chemin de Saint Jacques entre Aire sur l'Adour et Arzacq Arraziguët avec une halte au gîte de Miramont Sensacq où l'accueil a été de grande qualité tant sur le plan humain que matériel. Si lors de la première étape nous avons marché sous un soleil ardent avec une campagne peu spectaculaire, le deuxième jour nous avons découvert un paysage très vallonné et beaucoup plus intéressant. Genre de balade à renouveler !

Si vous souhaitez plus de renseignements et nous rejoindre vous pouvez téléphoner à J.J. Carrau au 06 32 58 31 20

Toutes les suggestions de sorties seront les bienvenues.

VI. LE BASKET



La saison sportive 2023-2024 a déjà débuté depuis plusieurs mois! En effet, pas moins de 240 licenciés s'adonnent chaque semaine et chaque week-end pour défendre les couleurs rouges et blanches des Arrigans. Ainsi que pendant les vacances scolaires, où sont organisés des stages pour les jeunes catégories

Le fait marquant de ce début de saison, c'est l'arrivée d'une nouvelle éducatrice, Elaia, au sein de la structure, qui après une année de transition, aura la lourde tâche de remplacer l'émblématique éducatrice qui était présente depuis 15 saisons en la personne de Christelle LABADIE. Merci pour tout Christelle! Et bienvenue Elaia. Un changement aussi au niveau du bureau où deux jeunes vice présidents, Bastien LAMARQUE et Jean Baptiste SINTAS, viennent épauler notre président Benoit NOUGARO qui souhaite prendre du recul petit à petit. Enfin au niveau de la commission sportive Jeune, notre Ossageois Gilles LAY, ayant beaucoup donné pour tous ces jeunes, passe le relais à Elodie BASTA et Marjolaine LABADIE. Merci Gilles pour ton énorme investissement!

Cette saison, pas moins de 22 équipes, des catégories U7 à Seniors, sont inscrites en compétition dans différents championnats. A noter que nos équipes premières masculine et féminine disputent le championnat Régional 2. Les autres équipes séniors évoluent du plus haut niveau départemental à la D4. Au niveau des jeunes, on pourra venir les encourager que ce soit au niveau régional ou départemental!



Tout cela annonce une saison haute en couleur, des plus petits au plus grands, entourés comme chaque année, de nombreux éducateurs et coachs bénévoles. Merci à eux pour leur investissement!

Enfin merci à la municipalité de Tilh pour son aide et le prêt des installations sportives.

Christelle LABADIE

Correspondante Basket Arrigans

06.30.21.18.43



VII. L'AMICALE des Retraités LOUS TILHUTS

Lors de l'Assemblée Générale du mois de février, les comptes rendus moral, d'activités et financiers ont été approuvés à l'unanimité puis nous n'avons pas dérogé à la traditionnelle dégustation de la galette des rois.

Notre Amicale compte 85 adhérents.

Deux voyages ont été organisés :

- l'un à Larressore avec la visite de la fabrique artisanale et familiale de « Makhilas » ce bâton traditionnel basque en bois de néflier, véritable œuvre d'art et compagnon de marche,
- le second avec la montée en petit train à crémaillère de La Rhune ce qui nous a permis, grâce à une journée sans nuage, de découvrir encore une fois la richesse paysagère du Pays Basque.



Une après-midi festive, au son de l'accordéon, trompette animée par Jaky Dumartin a attiré quelques amateurs de tangos, pasos, valse etc qui ont évolué sur la piste de la salle polyvalente.

Les repas (du sanglier, de l'Amitié et surprise) ont été très appréciés et nous ont permis de nous retrouver toujours dans la bonne humeur et le plaisir, autour de la table. Chaque repas s'est terminé par les incontournables parties de cartes.

Le premier jeudi de chaque mois à 15 heures quelques membres du club se retrouvent dans la salle Gascogne pour se distraire à des jeux divers (cartes,) avec un petit goûter.

2023 s'est achevé avec une réunion du Conseil d'Administration qui a élaboré un programme de l'année 2024 (repas, voyages, etc.) en espérant qu'il répondra aux attentes de nos chers adhérents. Tout nouveau retraité sera chaleureusement accueilli.

Le Président
J.Bastiat

VIII. L'ACCA

Chers Tilhoises, Chers Tilhois,

Comme chaque année, l'ACCA de TILH est heureuse de vous présenter un bilan récapitulatif de nos activités.

En premier lieu, nous tenons à remercier les propriétaires qui nous permettent de réguler les populations de gibiers en nous laissant chasser sur leurs terres, et plus particulièrement les éleveurs qui font l'effort de parquer leur bétail le temps des battues.

Cette saison le nombre de cartes vendues est identique à la saison précédente avec 47 adhérents à l'ACCA.



Grâce aux chasseurs des communes alentour qui nous ont permis d'être assez nombreux pour fermer des grandes parcelles :

- ➔ nous avons presque atteint notre quota annuel de 50 chevreuils,
- ➔ nous avons pu attraper 17 sangliers.

Nous avons aussi pris quelques renards, même si la grande majorité d'entre eux est prise par les piégeurs que nous remercions particulièrement pour leur dévouement.



En vous remerciant tous, nous vous donnons rendez-vous pour la saison prochaine.

Le président : Sébastien DASTEGUY.

IX. LA PAROISSE Le relais de Tilh pour la Paroisse St Pierre des Luys



C'est en 1223 que Saint François d'Assise a commencé une des premières crèches vivantes dans son église de Greccio, en Italie. Les personnages étaient joués par les gens du village et les animaux étaient réels. Cette « crèche vivante » a donné naissance à une tradition qui s'est perpétuée, mais les « acteurs » ont été très largement remplacés par des personnages en bois, en cire, en carton-pâte, en faïence et même en verre. Les crèches ressemblant à ce que nous connaissons font leur apparition dans les Eglises au XVI^e siècle.

En France, pendant la Révolution, les représentations publiques étant interdites, la crèche de Noël apparaît dans les maisons. C'est alors l'origine de la crèche provençale qui s'inspire de la vie locale. Les artisans évoquent des personnages typiques de la région, du village ou des défunts de la famille. Ensuite, ont été rajoutés les santons (petits saints en provençal), qui représentent des petits métiers connus : le meunier, le rémouleur, la lavandière etc. Pour les chrétiens catholiques, la crèche est un moyen de vivre le sens de la naissance de Jésus. Elle montre que Dieu a pris notre condition humaine : comment le Fils de Dieu est né, humble parmi les pauvres.

Cette année, une équipe de bénévoles enthousiastes a donné un nouveau décor aux personnages de la crèche. Sur la base d'une esquisse réalisée par l'architecte local, des mains particulièrement habiles se sont activées pour construire une magnifique étable, dotée d'une mangeoire tout en bois. L'âne a aussi retrouvé son oreille, symbole d'écoute et de sagesse (d'où le fameux bonnet d'âne que l'on utilisait au 18^e siècle (avant que celui-ci ne devienne une marque d'humiliation) pour conférer à l'élève qui le portait la sagesse et l'intelligence de l'animal, et le bœuf sa corne ; les deux appendices manquant ont été très habilement reconstitués afin de redonner à ces deux animaux toute leur noblesse. Ne restait alors aux petites mains qu'à apporter la dernière touche à ce bel ensemble joliment éclairé par une guirlande lumineuse.

Nous adressons un merci chaleureux aux habiles artisans, aux ingénieux décorateurs, aux généreux donateurs... : Thomas, Pierre, Ugo, Jacqueline, Renée, Cathy, Marguerite, Geneviève, Jeanine et...Robert qui ont mis tout leur cœur et tout leur art à la réalisation d'une crèche dont notre relais peut s'honorer.

Notre Curé : BONGA MBONGO Léonce – Bonaventure : 05 58 89 02 50 – 07 54 53 65 70

Prêtres coopérateurs : ANDRIAMANANA TAHIANA Adrien, NKIÉNÉ MBANZA Félix.

Secrétariat paroissial : 42, rue du Mirailh – 40330 Amou (entrée : 20, rue des écoles)

Tél. 05 58 89 02 50 / spluy40@gmail.com /

Permanence : lundi 15h – 17h, vendredi 17h – 19h, samedi 10h – 12h

Pour suivre l'actualité de votre relais de Tilh et de votre paroisse, n'hésitez pas à vous abonner ou à vous réabonner au « Journal Clarté » pour la somme minimale annuelle et modique de 10 €. Envoyez votre chèque libellé à l'ordre du relais paroissial de Tilh à l'adresse du Presbytère d'Amou 42 rue du Mirailh 40330 Amou

SOUVENIR DE CAPTIVITE



En 1891, le 24 février, naissait à Tilh le petit Fabien.

Fils de Jean Labrousse, charpentier, et de Jeanne Can, ménagère, il sera surnommé Hector tout au long de sa vie.

En âge de combattre l'envahisseur allemand, il fut mobilisé pour rejoindre le « bataillon de Maubeuge ». Fait prisonnier lors du premier siège militaire organisé sur le sol français, par l'Empire allemand, durant la Première Guerre mondiale qui dura du 27 août au 8 septembre 1914 ; Hector fut emprisonné comme des millions d'autres.

Dans son malheur, il restera mieux loti que d'autres en intégrant le camp de Friedrichsfeld. Camp, qui malgré l'extrême dureté des conditions d'enfermement, du travail forcé et des maladies affectant sa population sera considéré comme moins pire que beaucoup d'autres camps.

Avec ce qui leur tombe sous la main, des artisans habiles parviennent à fabriquer des instruments de musique. Hector est l'un d'entre eux et arrive à fabriquer un violon à l'aide de son couteau. Hospitalisé pendant sa détention, il confie à son copain breton son violon et son livret militaire. A son retour, ce dernier avait été transféré. Ne sachant rien d'Hector, il prit avec lui le livret et le violon. Les années passèrent, la France, ses enfants et les prisonniers furent libérés. Après avoir réchauffé les cœurs meurtris de son public et un long voyage de 107 ans, le violon a fini par se retrouver à la mairie de naissance de son créateur dans un formidable concours de circonstances comme seule la vie en a le secret, aidé par Monsieur Jean Darraspen.

En effet, en 2022, Mr Vial, petit neveu et héritier du copain d'Hector parti de Nantes, frappait à la porte de la mairie accueilli comme il se doit par Mme Le Maire pour déposer le violon dans sa dernière demeure.

Hector est rentré à Tilh en 1919 où il a épousé Marie. Il a repris son activité de charpentier et sa femme a ouvert un des bistrotts de Tilh où pour la petite anecdote, un médecin et un dentiste y tenaient une consultation hebdomadaire.

Aujourd'hui exposé dans le hall d'entrée, il est visible de tous.

Puisse-t-il nous rappeler, que malgré la souffrance absolue engendrée par la guerre, des hommes et des femmes ont su rester forts et dignes dans l'épreuve.



LES INFORMATIONS UTILES

LA MAIRIE

Mme Le Maire Annie LAGELOUZE et les secrétaires, Vincent PAYSAS et Arnaud LERICQ, vous accueillent le matin du lundi au samedi de 9h à 12h au 57 Avenue de la Poste - 40360 Tilh

- (l'après-midi répondeur téléphonique au 05.58.89.31.15)

Mail : mairie.tilh@wanadoo.fr

Site Internet : www.tilh.fr

Facebook : [Commune de TILH](https://www.facebook.com/Commune.de.TILH)



L'AGENCE POSTALE

Muriel ARTAXET et Arnaud LERICQ assurent la permanence du lundi au samedi de 9h à 12h pour réaliser les opérations suivantes :
Courrier et colis :

- ✚ Vente de timbres-poste à usage courant,
- ✚ Vente d'enveloppes prêt-à-poster, lettre max, lettre suivie et emballages Colissimo, Chronopost,
- ✚ Dépôt lettres et objets recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre),
- ✚ Retrait des lettres et colis en instance (hors Poste restante et valeur déclarée),
- ✚ Réexpédition de courrier.
- ✚ Opérations financières de dépannage :
Retrait d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire, limité à 500 € par période de 7 jours glissants, 1 000 € pour un compte joint,
Versement d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire, limité à 500 € par période de 7 jours glissants.



LA GENDARMERIE

Brigade de Peyrehorade :

(Ouvert du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h
+ dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 18h)

- Commandant de la Communauté de brigades de Peyrehorade : Major Richard SIARD
- Adjudant-chef : Samuel PORAS au 05.58.73.74.90

Brigade de Pouillon :

(Ouvert le lundi et mercredi de 14h à 18h=)

- Adjudant-chef : Patrice VADILLO au 05.58.98.35.85



LES POMPIERS DE POMAREZ

Urgence Médicale N° 15

(ou 05.58.44.11.11 à n'utiliser uniquement hors des horaires des cabinets médicaux habituels, la nuit de 20h à 8h, le dimanche et jours fériés)

Chef de Corps : Sébastien LARRERE

au 06.71.87.28.04 ou mail : sebastien.larrere@sdis40.fr



L'ÉCOLE : REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DES ARRIGANS

Les quatre écoles :

- TILH : **Nathalie VALADE** / Odile DUBROCAS / Elvira FUMADO
Tél. 05.58.89.85.18
- MOUSCARDES : **Agnès BOUCHARD** / Camille GIMENO
Tél. 05.58.98.07.20
- ESTIBEAUX : **Isabelle LE CORRE** / Marina MARTINEZ
Tél. 05.58.98.07.49
- OSSAGES : **Lionel BARGELES**
Tél. 05.58.98.06.59



La garderie

La garderie est assurée les jours d'école par Mesdames Edith CASSEN, Laure TASTET et Sandrine BEGU GUILLEVIC, de 7h à 19h, au tarif horaire de 1 € (avant 8h30 et après 17h).



Le mercredi, avec un engagement au trimestre, Laure TASTET garde les enfants de 7h30 à 12h30 pour un prix forfaitaire de 5 €.

La cantine scolaire

La cantine, gérée par le SIVU, travaille en majorité avec des produits locaux et introduit les aliments issus de l'agriculture biologique.



La cantinière pour Tilh est Laure TASTET, et le tarif au 03/09/2023 pour un repas est de : 2.50 € par enfant.

Le ramassage scolaire

Pour l'école primaire du RPI des Arrigans :

- Pour les grands d'Estibeaux et Mouscardes : départ 8h27 / retour 16h40,
- Pour les petits d'Ossages, départ 9h / retour 17h.



Pour le collège de Pouillon :

- Pont bascule à 7h45, retour à 17h30 (sauf mercredi 13h)
- Château de Villandrau à 7h50, retour à 17h25 (sauf mercredi 12h55)

Pour les collèges et lycées d'Orthez : départ ancien pont à bascule 7h30 / retour 18h30,

Pour les collèges et lycées de Dax : Depuis Pomarez ou Estibeaux, prendre la RDTL : départ 7h / retour 18h40.

Le périscolaire

Le centre de loisirs intercommunal de Pouillon accueille les enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h (fermeture les week-ends, jours fériés, les vacances de Noël et la dernière semaine du mois d'Août).

Concernant le ramassage :

Pendant les vacances d'été il y a 2 arrêts à Habas (place de l'école) et à Estibeaux (meubles LAMARQUE) ; rien pour les petites vacances.

Pour le mercredi matin : garderie à l'école d'Estibeaux de 7h30 à 8h20, puis transfert à Pouillon.

Contact Tél. au 05.58.98.38.39 ou internet : <http://www.ccpouillon.fr>



LES SERVICES DE SANTE ET D'AIDE A LA PERSONNE

Les Cabinets Médicaux

AMOU : 05.58.89.00.65

Dr DARMAILLACQ Guillaume
Dr DUCASSE-SOUSSOTTE Karine
Dr MASSIE-GUICHENUY Marie-Vincente
Dr LALANNE Matthieu
Dr CHEMINADE DARMAILLACQ Véronique
Dr DELATY Pierre

POMAREZ : 05.58.89.29.09

Dr LAFARGUE Brigitte
Dr LAFARGUE Patrick
Dr FRACHET Tatiana
DR PAVIA Mélissa



HABAS : 05.58.98.89.90

Dr DAUBIGNY Bruno
Dr LANSON-GRELIER Nelly
Dr PAUGAM Emmanuel

Le cabinet d'infirmières

TILH 06.81.28.18.49
(106 Avenue de la Poste)

Titulaire :
Mme POLLET Marilyn

Remplaçantes :
Mme CASSETTE Margaux
Mme LAGAA Bénédicte



Les Cabinets dentaires

AMOU : 05.58.89.27.27
120 Avenue de l'Océan
M. BOURDETTE Eric

POMAREZ:
05.58.89.32.92
36 Avenue du stade
Mme TUTUNEL Violeta

HABAS :
05.58.98.00.61
104 Place de l'Eglise
Mme BAUBION Julie
Mme ZAREMBA
MARCHAT

05.24.26.34.38
174 Route de Dax
Mr DAGES Paul



Le service d'aide aux personnes âgées

- **Portage des repas à domicile** au tarif de 7 € le repas (déductible à 50 % de vos impôts) qui est fourni par la cuisine centrale de Dax, sous l'égide de la Communauté des Communes. Pour toute demande s'adresser à la Mairie (avec au minimum une commande de 3 repas par semaine).
- **Aide-ménagère à domicile** : le choix d'un organisme agréé dépend uniquement de chaque famille qui doit en informer la Mairie.
 - CIAS : 60 Allée du Marais – 40290 Misson / Tél. 05.58.98.89.10
 - ADMR : 66 Rue Moulin – 40330 Amou / Tél. 05.58.89.24.75
- **Aide et garde à domicile** : Evelyne LALANNE / 180 Chemin Lamaysoun / 06.32.27.17.79
- **Téléalarme** : s'adresser à la Mairie. Le service est mis en place par le Conseil Départemental des Landes avec l'aide de la Communauté de Commune.



Le tarif à la charge du bénéficiaire est de 100 €/an (facturé 120 € par le Conseil Départemental – 20 € pris en charge par le CIAS de la Communauté De Communes du Pays d'Orthe et Arrigans)

Les Assistantes Maternelles :

- **Caroline SAINT GERMAIN** : 1091 Chemin de l'Amérique / Tél. 05.58.89.86.01
- **Patricia DUNET** : 1061 Route d'Amou / Tél. 06.81.89.37.68
- **Mélanie THERIN** : 322 Rue Grand Cabanne / Tél. 06.59.79.31.94

Ostéopathe :

- **Jorge ESTEBAN** : 341 Route de Saint Giron / Tél. 07.82.80.04.52

LES SERVICES DE L'ETAT OU ENTREPRISES PIVEES

Trésor public / Perception

9 Avenue Paul DOUMER / 40100 Dax / 05.58.56.63.63

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Ordures ménagères et encombrants

La gestion des ordures ménagères est assurée par le SIETOM DE CHALOSSE de Caupenne. Les ordures doivent être mises dans les conteneurs prévus à cet effet (le ramassage se fait le jeudi matin) ou dans les conteneurs de tri.

ATTENTION : Tout ce qui ne va pas dans les conteneurs d'ordures ménagères ou de tri doit être amené à la déchetterie et non laissé sur place (sous peine d'une amende de 68 €), dans les déchetteries ci-dessous :



DECHETTERIES DU SIETOM

Horaires d'ouverture

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
AMOU	Rte de Gaujacq	13h30-17h		13h30 - 17h		9h - 12h30	13h30 - 17h
POMAREZ	Chemin du Yout	9h - 12h30		9h - 12h30		13h30 - 17h	9h - 12h30
POYARTIN	Rte de Hinx	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h-12h30 13h30-17h		9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h
MUGRON	Rte de Saint Aubin	13h 30 - 17h		13h 30 - 17h		9h-12h30 13h30-17h	13h 30 - 17h
POUILLON	Rte de Misson	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
ST SEVER	Quartier Péré	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h-12h30 13h30-17h
RION	Rte de Lesgor		9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h		9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h
TARTAS	"LACAY" 621 route de Lesgaouillères	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h-12h30 13h30-17h	9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
PONTONX	Rte de Lалуque		9h -12h30 13h30 -17h	9h-12h30 13h30-17h		9h -12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
HAGETMAU	Rte de Doazit	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h-12h30 13h30-17h	9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
CAUPENNE	Site des Partenses	9H - 12H30		9h - 12h30			9h - 12h30
GEAUNE	ZA Rue du Bas Route de Garlin	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h			9h - 12h30 13h30 - 17h

Maj: Juillet 2019

Recyclage papier, carton et verre

Depuis le 1^{er} janvier 2022 le recyclage évolue pour permettre de trier davantage.

En plus des papiers, emballages en carton et verre, il est désormais possible de trier la totalité des emballages plastique et métal.

3 conteneurs sont à votre disposition : le vert, le jaune et le bleu.



Electricité – Eau – Assainissement

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

**Adresse : 896 Rue Monge BP99
40002 MONT DE MARSAN Cedex /
www.enedis.fr**

ENEDIS est le principal gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité. ENEDIS est le principal **gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité en France**

Pour le suivi des factures, gestion de contrat, modifications techniques des contrats communaux, pannes : appelez le N° du fournisseur figurant sur votre facture.

Dépannage – Sécurité :
09.72.67.50.40

Accueil distributeur : particulier :
09.69.32.18.69 / professionnels :
09.69.32.18.70 /

Prof. immob. et construction :
09.69.32.18.77 / **entreprise** (> 36 Kva)
: 09.69.32.18.99

Accueil producteur (> 36 Kva) :
09.69.32.18.00

sydec
syndicat
d'équipement
des communes
des Landes

**469 Avenue des Lacs /
40990 SAINT-PAUL-LES-
DAX**

Le Sydec assure la distribution de l'énergie électrique et la gestion de l'assainissement collectif et non collectif

sogedo
Société de Gérance de Distribution d'Eau

**Adresse: 835 Avenue de
la Course landaise / 40360
POMAREZ**

Tél : 05.58.55.39.60

Urgences : 05.58.89.85.95

4^{ème} distributeur d'eau en France, la SOGEDO est une entreprise privée dédiée aux services des collectivités dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement

Voirie

Chemins communaux

Les voies communales sont entretenues par la commune de TILH

MAIRIE TILH
57 Avenue de la Poste
40360 TILH
Tél: 05.58.89.31.15



Chemins et routes communautaires

Les voies communautaires sont gérées par la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS
156 Route de Mahoumic
Tél: 05.58.73.60.03

Responsable: M. Stéphane PÉRE

Routes départementales

La gestion des routes départementales est assurée par l'UTD de Tartas

UNION TERRITORIALE DEPARTEMENTALE
505 Rue de Chanzy
40400 Tartas
Tél : 05.58.73.40.70

Responsable :
Mr.Ludovic DANNEQUIN

Urbanisme

Tous les dossiers urbanismes sont instruits par l'ADACL de Mont de Marsan (Maison des Communes – 175 Place Caserne Bosquet – 40002 Mont de Marsan Cedex)
Tél : 05.58.85.80.50

- Responsable : Mme Stéphanie WISPELEARE



Il existe 3 documents d'urbanisme :

Le Certificat d'urbanisme

- **Informatif** : Le certificat vous fournit les renseignements généraux sur le terrain
- **Opérationnel** : Vous demandez un certificat opérationnel si vous avez déjà un projet de construction sur le terrain. Le certificat vous indique si votre projet est réalisable et il vous renseigne sur l'état des équipements publics (voies et réseaux) existants ou prévus,

La Déclaration préalable de travaux

Une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée pour des travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire (égale ou inférieure à 20m²) La DP peut être obligatoire pour l'agrandissement d'un bâtiment existant, pour des travaux modifiant son aspect extérieur ou pour changer sa destination (une grange devenant un hôtel par exemple)..

Le Permis de Construire

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m². Il est obligatoire pour certains travaux d'extension des bâtiments existants et pour leur changement de destination
Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire nécessitent en principe une déclaration préalable de

Pour déposer un dossier de demande d'urbanisme, 2 possibilités s'offrent à vous :

- Déposer à la mairie le cerfa papier (que la mairie peut vous fournir). La mairie transfèrera votre demande à l'ADACL pour instruction.
- Déposer directement votre demande en ligne sur le site de l'ADACL
<https://ads.adacl40.fr/guichet-unique/Loqin/Particulier>

LES SERVICES DE LA MAIRIE

Les Tarifs communaux 2023 :



- *Locations des salles* (réservées aux habitants de la commune) :
 - o Polyvalente : caution 500 €, sans cuisine 160 €, avec cuisine 240 €,
 - o Gascogne : caution 500 €, sans cuisine 120 €, avec cuisine 200 €,
 - o Chalosse : uniquement le midi 80 €.

- *Concessions cimetièrè* (perpétuelles) : 60 € / m² + 25 € de droits d'enregistrement
Modules forfaitaires :
 - o 1m X 2.5m, soit 2.5 m² = 150 € + 25 € = 175 €,
 - o 2m X 2.5m, soit 5.0 m² = 300 € + 25 € = 325 €,
 - o 3m X 2.5m, soit 7.5 m² = 450 € + 25 € = 475 €.

- *Concessions Espace Cinéraire* (15 ou 30 ans) :
 - o Accès au Jardin du Souvenir : 100 €,
 - o Case de 1 urne pour 15 ans : 200 € ; pour 30 ans : 400 €,
 - o Case de 2 urnes pour 15 ans : 250 € ; pour 30 ans : 500 €,
 - o Case de 3 urnes pour 15 ans : 300 € ; pour 30 ans : 600 €,
 - o Case de 4 urnes pour 15 ans : 350 € ; pour 30 ans : 700 €.

- *Photocopies* (à la mairie) : elles sont gratuites à l'unité. Toute quantité importante ne pourra pas être photocopiée à la Mairie.

L'Inscription sur les listes Electorales



Mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU) : tous les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales.

Les électeurs peuvent demander à s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à 6 semaines précédant chaque scrutin.

Pour s'inscrire, il faut se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile ; ou directement sur le REU en passant par le site public.fr. A 18 ans, si les formalités de recensement militaire ont été accomplies, l'inscription est automatique.

Le Recensement Militaire



C'est une démarche administrative à caractère obligatoire pour les jeunes gens (filles et garçons) dès l'âge de 16 ans révolus. Vous devez vous présenter à la mairie le mois de vos 16 ans révolus muni du livret de famille.

Un certificat de recensement est alors remis aux intéressés qui sera nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Education Nationale, permis de conduire).

La Carte Nationale d'Identité & Le Passeport biométrique

Pour obtenir un titre (CNI ou passeport) :

- ➔ Prendre RDV auprès d'une mairie agréée.
- ➔ Réaliser la pré-demande sur internet sur le site « ANTS », ou remplir un formulaire Cerfa papier délivré au préalable par la mairie de votre domicile.
- ➔ Se présenter au RDV avec le document de la pré-demande, un justificatif de domicile, des photos de moins de 6 mois et le timbre fiscal le cas échéant

❖ CARTE D'IDENTITE

La première demande et le renouvellement de la carte d'identité (en présentant l'ancienne carte) sont **gratuits**.

En cas de **perte ou de vol de la carte d'identité**, son renouvellement **coûte 25 €**, à régler en timbre fiscal.

Pour les mineurs, le délai de validité est de **10 ans**.

Pour les majeurs, le délai de validité **varie selon la date de délivrance**.

Vous pouvez faire la demande à la Mairie de HABAS.

		
<u>CNI délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013</u>	<u>CNI délivrée après le 1^{er} janvier 2014</u>	<u>Nouvelles cartes biométriques (en vigueur depuis le 2 août 2021)</u>
➤ <u>Durée de validité : 10 ans</u>	➤ <u>Durée de validité : 15 ans</u>	➤ <u>Durée de validité : 10 ans</u>
+ 5 années supplémentaires après la date d'expiration inscrite (pour les déplacements en France et dans certains pays étrangers (voir liste pays acceptant la prolongation sur le site diplomatie.gouv.fr)		

❖ PASSEPORT



Le Passeport biométrique **est valide 10 ans**. La durée de validité du passeport d'un **mineur est de 5 ans** (Lorsqu'il devient majeur avant la date d'expiration de son passeport, il peut continuer d'utiliser celui-ci. Il n'a pas besoin de demander un nouveau passeport).

En métropole, le passeport coûte **86€ pour un majeur**. Pour **un mineur jusqu'à 14 ans**, il coûte **17€, puis 42€ entre 15 et 17 ans**.

La Bibliothèque Communale



La bibliothèque municipale se trouve dans les locaux de la mairie avec une entrée indépendante.

Elle est gérée bénévolement par Mesdames : DARRIEUTORT Gisou, DUBROCAS Odile, DUCOURNAU Cathy, PRIN Claudette, TOURNIS Mariannick et Marie LAPALU.

Elle est ouverte le lundi de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h.

Coordonnées : mairie au 05.58.89.31.15 ou biblio.tilh@orange.fr

Les services de transport

Le Service de Taxi Intercommunaux



Bénéficiaires : les personnes âgées de plus de 65 ans résidant sur le territoire communautaire, ou souffrant d'un handicap reconnu ou étant dans l'impossibilité temporaire de circuler (avec certificat médical),

Communes concernées : Tilh, Estibeaux, Gaas, Habas, Mimbaste, Misson, Mouscardes, Ossages, Pouillon.

Motif du déplacement : médical ou paramédical, visite à des parents ou amis placés en établissement (hospitalier ou EHPAD),

Déplacements : sur le territoire communautaire du canton de Pouillon, Dax, Orthez, Pomarez, Amou, Saint-Paul-Les Dax, Peyrehorade, Salies de Béarn,

Participation financière : pour chaque course « aller-retour » elle est de 5 € sur le territoire et de 15 € pour les autres destinations,

Contact : Communauté des Communes au 05.58.73.60.03 pour remplir la fiche d'inscription. Si tous les critères sont réunis, le secrétariat enverra alors directement à l'établissement concerné une autorisation permanente pour vos déplacements.

Taxis habilités : Taxis DAILLENCQ 05.59.65.13.87 et Taxis PHILIPPE 05.58.98.20.74.

Service TRANSP'ORTHE

Transp'Orthe : qu'est-ce que c'est ?



Transp'Orthe est un service de transport à la demande mis en place par la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le service est accessible aux habitants du Pays d'Orthe et Arrigans âgés de plus de 12 ans (les - de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte). Le bus est accessible aux personnes à mobilité réduite, avec prise en charge à domicile, dans la limite d'un emplacement fauteuil.

Quand et comment réserver ?

Les réservations sont ouvertes jusqu'à 16h la veille du déplacement. Il est également possible de réserver jusqu'à 2h avant (si le bus a déjà été déclenché par une autre personne de la commune et si le nombre de place est suffisant) et jusqu'à 15 jours avant.

➔ sur Internet : connectez-vous et créez votre compte personnel sur le site tad.trans-landes.fr
➔ par téléphone au 05 58 56 80 88

Tarifs (préparez l'appoint)

Les titres de transport sont à acheter auprès du conducteur. Gratuit pour les moins de 12 ans.

2 €

l'aller-retour pour Peyrehorade

3 €

l'aller-retour pour Dax et Orthez

Ne pas jeter sur la voie publique - Trans-Landes - Sud-Ouest Services Imprimerie

Horaires valables à partir du 4 mai 2022

Le TAD

Transport À la Demande

- » Information / réservation
- » tad.trans-landes.fr
- » 05 58 56 80 88

Trans-Landes Société publique locale de transport
pays d'ORTHE et d'ARRIGANS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
La Région vous transporte

OÙ ET QUAND UTILISER LE BUS TRANSP'ORTHE ?



AU DÉPART DE L'UNE DES 9 COMMUNES...

- Estibeaux** - Mairie
- Habas*** - Mairie
- Gaas** - École
- Mimbaste** - Salle culturelle
- Misson*** - Mairie
- Mouscardès** - Mairie
- Ossages** - Salle des sports
- Pouillon*** - Mairie
- Tilh** - Ancienne Poste
- A votre domicile** [sur conditions]

3 DESTINATIONS

- Peyrehorade** - Maison de retraite, Gare, Piscine, Espace France Services
- Dax** - Hôpital, Place Saint-Pierre, Pôle Emploi, Gare
- Orthez** - Parking rue du Viaduc

Du mardi au samedi (sauf jours fériés) à destination de :

Mardi	↻ ORTHEZ de 9h30 à 11h30
Mercredi	↻ PEYREHORADE de 9h30 à 11h30 <i>* Desserte expérimentée depuis Pouillon, Misson et Habas du 4 mai au 26 octobre 2022</i>
Mercredi	↻ DAX de 14h30 à 17h30
Jeudi	↻ PEYREHORADE de 9h30 à 11h30
Vendredi	↻ PEYREHORADE de 14h30 à 17h30
Samedi	↻ DAX de 9h à 11h

AU DÉPART DE L'UNE DES 15 COMMUNES...

- Béhus** - Mairie
- Cagnotte** - École primaire
- Caunelle** - École primaire
- Hastingues** - Mairie
- Labatut** - Mairie
- Oeyregave** - Mairie
- Orist** - Fronton
- Orthevielle** - Mairie
- Pey** - Parking de l'école
- Peyrehorade** - Piscine
- Port-de-Lanne** - Mairie
- St-Cricq-du-Gave** - Mairie
- St-Etienne d'Orthe** - Hall des Sports
- St-Lon-les-Mines** - Poste
- Sorde L'Abbaye** - Mairie
- A votre domicile** [sur conditions]

2 DESTINATIONS

- Peyrehorade** - Maison de retraite, Gare, Piscine, Espace France Services
- Dax** - Hôpital, Place Saint-Pierre, Pôle Emploi, Gare

Du mardi au samedi (sauf jours fériés) à destination de :

Mardi	↻ DAX de 14h30 à 17h30
Mercredi	↻ PEYREHORADE de 9h à 11h ou de 9h45 à 11h45
Jeudi	↻ DAX de 14h30 à 17h30
Vendredi	↻ PEYREHORADE de 9h30 à 11h
Samedi	↻ DAX de 14h30 à 17h30

Les horaires indiqués correspondent au temps dont vous disposez sur la commune de destination (Peyrehorade, Dax ou Orthez).

Exemple pour le 1^{er} horaire si vous habitez dans l'une des neuf communes en orange : le mardi, vous arriverez à Orthez à 9h30 pour en repartir à 11h30.

Informations diverses

Maîtres de chiens dangereux

Si vous détenez un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie, vous devez obligatoirement

- Vous présenter à la mairie pour effectuer une déclaration,
- Suivre un jour de formation pour obtenir le permis de détention.

Inscription & renseignements : CFPPA des Landes au 05.58.98.71.38 / cfppa.dax@educagri.fr

➔ Chiens potentiellement dangereux

DANGEREUX (encadré rouge) : TOSA-INU, BOERBULL, ROTTWEILLER, MASTIFF, PITBULL, AMERICAN STAFFORDSHIRE TERRIER.

GAS PARTICULIERS (encadré rouge) : MASTIFF, ROTTWEILLER.

1^{re} et 2^e catégories

Pour tous, sans LOF ou FCI :
 ● Nés après 1999 : **INTERDITS**
 ● Nés avant 1999 : **DÉCLARATION catégorie 1** à la mairie, stérilisation, vaccination contre la rage, assurance

EXCEPTIONS Avec LOF ou FCI
 ■ A. STAFFORDSHIRE et TOSA : déclaration **catégorie 2** à la mairie, vaccination contre la rage, assurance

EXCEPTIONS Avec LOF ou FCI
 ■ MASTIFF : non potentiellement dangereux, pas de déclaration à la mairie
 ■ ROTTWEILLER : avec ou sans LOF ou FCI, chien potentiellement dangereux 2e catégorie

Divagation animaux



Nous vous rappelons que votre ou vos chien(s) sont sous votre responsabilité et doivent être tenus en laisse.

De plus, au delà des risques d'accidents de la voie publique à laisser son chien divaguer, l'article L211-19-1 du code rural précise qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques.

Inutile donc de préciser que les propriétaires doivent mettre tout en œuvre pour que leurs chiens n'errent pas sur la voie publique, de jour comme de nuit!

Merci d'avance pour votre civisme.

Débardage

Nous remarquons de plus en plus que les entreprises de débardage travaillent sans tenir compte de l'état des chemins communaux. Elles ne déclarent pas d'ouverture de chantier, sous prétexte de la taille desdits chantiers, et ensuite ne remettent pas systématiquement en état les voies empruntées.

Nous demandons donc aux propriétaires faisant faire des coupes de bois :

- De prévenir à chaque fois la Mairie,
- D'indiquer le nom de l'entreprise de débardage,
- De demander à cette entreprise de faire une déclaration d'ouverture de chantier à la Mairie,
- De lui rappeler sa responsabilité en termes de remise en état de la voirie utilisée,
- De ne pas stocker de bille de bois dans les fossés,
- De faire une déclaration de fin de chantier à la Mairie avec visite du chantier pour vérifier la remise en état.

Travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur

Ils ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Aide sociale



ASSISTANTE SOCIALE DE LA CAF

→ 05.58.06.76.50 (antenne à Dax puis
permanence 1 fois/mois à Peyrehorade et
1 fois/mois à Pouillon)

L'assistant(e) social(e) de la Caf écoute et soutient les familles avec enfant à charge dans les changements de vie : grossesse solo, parent solo, séparation, maladie et/ou handicap d'un enfant, décès du conjoint ou d'un enfant, conjoint en prison, difficultés pour payer le loyer, logement non décent.



ASSISTANTE SOCIALE DU DEPARTEMENT

→ 05.58.98.21.87 (antenne à Pouillon /
permanence téléphonique du lundi au vendredi de
9h à 12h)

Assistantes
sociales { Pascale BASTIN
Céline PICAVET :
Solenne MAUBOURGUET

LES ARTISANS-COMMERÇANTS-SERVICES

Les nouvelles entreprises installées à TILH :

1) MULTIPILOU : Mr CELY Richard - 2140 Route d'Amou

Rénovation – aménagement extérieur et intérieure (salle de bain, cuisine, cloison, électricité, plomberie)



2) KDFP : SALOPEK Katy - 470 Chemin du Pape

Formations certifiantes et diplômantes



3) ELAGAGE – Abattage : MILHAU Jérôme – 7 Chemin de Treignacq

Travaux d'égavage et d'abattage



4) MACONNERIE : A.M. Constructions

ALMEIDA Miguel – 515 Chemin de CASTELSARRAZIN
Tous travaux de maçonnerie



AM CONSTRUCTIONS	Tous travaux de maçonnerie	06.28.70.40.93
ARREGUI « TOUT NET »	<i>Nettoyage et entretien</i>	07.86.01.45.18
ART-e-DESIGN	<i>Création sites informatiques</i>	06.60.81.01.46
BRUNO ISOLATION	<i>Isolation intérieure & par l'extérieur</i>	06.33.84.58.62
BESSA Adrien	<i>Hypnose ericksonienne</i>	06.76.47.13.67
BESSONNET Jérémy	Graveur sur pierre	06.59.14.67.00
CAMPAGNE-IBARCQ B.	<i>Gîte et chambres d'hôtes</i>	05.58.89.37.49
CAZALOT Annabelle	Elevage canin Elevage des Lunes d'Avalon	06.23.85.08.24
CRUICKSHANK Alasdair	<i>Goudronnage – TP</i>	05.58.55.34.30
DELMONT Séverine	Elevage félin Chatterie de l'Eden Sacré	06.10.86.27.94
ENCINAS François	<i>Sculpteur Bois/menuiserie/Aménagements</i>	05.58.89.32.03
ESTEBAN Jorge	Ostéopathe	07.82.80.04.52
GAHAT Benjamin	<i>Menuisier</i>	06.61.97.18.94
HYGRO-TOP SAS	<i>Traitement de l'humidité dans les bâtiments</i>	06.13.47.96.83
JARDI-BATI (FRINGAN Robert)	<i>Entretien espaces verts / travaux bâtiment</i>	06.30.68.32.52
K D F P SALOPEK Katy	Formations certifiantes et diplômantes	06.48.14.60.32
KIWI CONSTRUCTION	<i>Bâtiments</i>	06.11.80.21.86
LAIT SŒURS DOUCEURS	<i>Produits Laitiers à la ferme</i>	06.73.61.23.44
LAGARDERE Roland	<i>Coiffure Hommes/Femmes</i>	05.58.89.35.67
LAVIELLE Christophe	<i>Garagiste</i>	05.58.89.31.59
LERUEZ Sébastien	<i>Charpentier</i>	06.13.15.08.75
LES FEUILLES DE CHENE	<i>Maraîchage BIO</i>	06.27.30.68.00
LESLUYE Marlène (EURL)	<i>Orthoprhésiste</i>	06.07.86.18.06
LOU CAN	<i>Pension canine</i>	05.58.55.31.95
LOU MANUCURE	Prothésiste ongulaire	07.49.42.83.04
Marianne COUTURE (LESLUYE)	Modélisme/sur-mesure/retouche	06.71.15.14.32
MILHAU Elagage	Elagage – Abattage	07.83.52.06.73
MIKA SERVICES	<i>Multiservices- petites réparations</i>	06.44.97.80.97
MULTIPILOU	Rénovation/Aménagement int. - ext.	06.70.05.72.49
MUSIC'ALL L'ASSO.	Organisation d'évènements	06.03.02.66.43
ŒIL FIXE PRODUCTIONS	Production audiovisuelle et streaming	06.74.74.22.02
OLIVIER Thierry	<i>Conseiller Patrimonial & Fiscal</i>	06.09.28.58.69
PHILIPPE Marjorie	<i>Gestionnaire de Patrimoine</i>	06.28.72.15.27
RENOV'40	<i>Travaux intérieurs – extérieurs</i>	07.66.64.57.40
SARL SEJOKYLOU (Jonathan & Séverine)	Restauration traditionnelle et traiteur	05.58.89.06.76
SHIATSU (Stéphanie40)	<i>Autres personnels de santé</i>	06.72.78.80.29
SEGAS FRERES	<i>Entreprise de Plâtrerie</i>	05.58.89.36.14
TERAFEU et TERAFOUR	<i>Poteries</i>	05.58.55.31.60
VAN QUICKENBORNE D.	<i>Cours particuliers, soutien scolaire</i>	06.81.25.40.19
WD MENUISERIE	<i>Menuisier</i>	06.10.41.32.77